SPORTCOLL

Documentation

LE CAHIER DES EXPERTS

CAHIER DES EXPERTS #56

SPORT POUR TOUS

19.09.2019

EDITO

Sport pour tous, tous au sport

BRUNO LAPEYRONIE
Directeur *SportColl*
Maître de conférences associé
Université de Montpellier

> Aujourd'hui, chaque élu territorial combine, dans la limite des ressources dont il dispose, et selon des moyens toujours plus imaginatifs des actions permettant à tous d'accéder au sport. .

La dénomination « Sport pour tous » est tombée dans le langage commun et semble désigner la possibilité pour chacun d'avoir un accès à une pratique sportive, si possible celle de son choix. Il faut y voir ici, autant la volonté de couvrir des zones carencées en équipements et animations sportives (et donc quitter le néant sportif) que la volonté d'offrir un éventail riche et varié en termes d'offres, clubs et prestations sportives sous toutes ses formes. Le site internet « vie publique » propose, par ailleurs, une définition « Le sport pour tous : une mission de service public » et indique que « L'objectif du sport pour tous est de garantir à tous l'accès à la pratique d'une activité sportive. Cette politique vise en priorité les jeunes scolarisés. Mais, depuis les états généraux du sport, en décembre 2002, le ministère entrepend une politique de valorisation de la fonction sociale et éducative du sport afin de permettre l'accès à tous à la pratique sportive, notamment par le biais de la politique de la ville. »

L'ensemble des acteurs nationaux, CNOSF, Ministères des Sports et de l'Education Nationale ou Universités, ont souligné à cette époque, le triple processus de démocratisation, diversification et différenciation du sport (Enquête INSEP 2000 et commentaires 2002 de l'Université d'été sportive de l'UFOLEP) mais que cela nécessitait l'action publique de « ré-équilibration », d'amélioration des zones de « couverture » des équipements sportifs ou de rayonnement des associations sportives selon les territoires.

Faut-il chercher d'autres définitions de « sport pour tous » ? Elle recouvre à la fois toute la richesse des politiques sportives territoriales, les actions de la fédération française éponyme, ou les missions d'encadrement et de formation. Ceci au travers d'une volonté devenue prioritaire de professionnalisation d'un champ sportif, alors trop souvent écarté dans les années 90, sous couvert de l'idéal amateurisme olympique et du désintéressement bénévole certainement.

Aujourd'hui, chaque élu territorial combine, dans la limite des ressources dont il dispose, et selon des moyens toujours plus imaginatifs des actions permettant à tous d'accéder au sport. La base de l'intervention scolaire est à présent richement combinée avec des interventions directes ou indirectes auprès de publics plus inhabituels en lien avec le sport-santé notamment. Plus récemment les acteurs privés ont été associés à réfléchir et participer aux dimensions sociales du sport. L'intervention de l'UCPA sur le projet bordelais est un exemple où ce partenariat public-privé interpelle ou séduit. C'est selon.

Je remercie donc les deux experts qui ont accepté de commenter cette notion, que tout le monde maitrise, mais finalement qui nous échappe toujours un peu dans sa concrétisation et dans technicité. Excellente lecture à tous.

L'AVIS DES EXPERTS

INTERVIEW DE YANN DAL ZOTTO

YANN DAL ZOTTO
Chef du service Sports et Loisirs
Pays de Montbéliard Agglomération

Merci de vous présenter en quelques mots

Yann DAL ZOTTO, chef du service sports et loisirs de Pays de Montbéliard Agglomération (72 communes, 140 000 habitants).
Issu d'un formation initiale d'enseignant d'EPS, depuis sept ans en collectivité après douze ans au Ministère des sports sur différents postes notamment sur le sport de haut niveau, en CREPS et en Outre-Mer.

Votre collectivité accompagne les acteurs et développe des outils pour favoriser le « sport pour tous ». Vous pouvez nous donner quelques pistes ?

Cet axe se traduit d'abord par la pratique du sport en libre accès sur la base de loisirs du Pays de Montbéliard qui constitue l'équipement sportif le plus fréquenté de l'agglomération non seulement en été avec sa baignade aménagée mais également le reste de l'année ou la promenade, le footing ou la marche nordique sont fortement appréciées. En complément de chemins aménagés, on retrouve des installations de type streetwork out que l'on souhaite d'ailleurs développer. Des activités de paddle, de canoë kayak ou de tir à l'arc sont également proposées en saison. Plusieurs intervenants extérieurs renforcent cette offre de découverte qui reste gratuite (Zumba, fitness, boxe…). Les personnes à mobilité réduite trouvent aussi leur compte avec la mise à disposition d'un tiralo et la possibilité de louer des tricycles adaptés. Le site bénéfice d'ailleurs du label « tourisme et handicap ».
Ensuite, nous portons une attention particulière aux initiations organisées aussi bien pour le grand public que pour les scolaires ou les structures de quartiers à l'occasion des grands évènements sportifs accueillis sur notre territoire comme l'Euro de handball féminin fin 2018. C'est une obligation que nous exigeons en échange de notre accompagnement financier. Le service des sports facilite alors les contacts entre les intervenants et les publics cibles.
Enfin, l'agglomération soutient des compétitions sportives qui s'adressent à un public qui n'est pas forcément licencié avec plusieurs trails, un raid multisports (canoë - kayak - VTT - course à pied) ou une course à obstacle (la Montbéli'hard) qui se déroulent d'ailleurs majoritairement sur la partie rurale de notre territoire. Dans le même cadre de subventionnement, les manifestations sportives dédiées ou intégrant les personnes handicapées aux compétitions ouvertes au grand public sont également retenues.

Que conseillez-vous donc aux associations et fédérations qui souhaitent accompagner votre développement « sport pour tous » sur le territoire ?

De nous contacter pour étudier avec elles la place que nous pouvons leur offrir sur nos équipements et à mettre en œuvre des évènements sportifs ludiques, originaux et inclusifs.

> « En complément de chemins aménagés, on retrouve des installations de type streetwork out que l'on souhaite d'ailleurs développer. Des activités de paddle, de canoë kayak ou de tir à l'arc sont également proposées en saison. Plusieurs intervenants extérieurs renforcent cette offre de découverte qui reste gratuite (Zumba, fitness, boxe…). »

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

L'AVIS DES EXPERTS

CHRISTOPHE FROPPIER
Vice-Président
Agglomération de Montbéliard

"Car même avec de la volonté, même avec de l'envie, si on n'a pas des moyens en face c'est compliqué aujourd'hui de soutenir des actions pour le sport pour tous."

INTERVIEW DE CHRISTOPHE FROPPIER

Pouvez vous vous présentez en quelques mots

Vice-président en charge du pole vie du territoire et solidarité à Pays de Montbéliard Agglomération. Cela comprend à la fois le sport, la culture et la politique de la ville. C'est une agglomération de 70 communes et de 142000 habitants.

Quelles sont les actions que vous avez menées, en tant qu'élu pour développer le « sport pour tous » et quels sont vos prochains objectifs ?

On a revu notre schéma sportif directeur l'année dernière avec un cabinet extérieur qui est intervenu. On a voté notre nouveau schéma sportif en décembre 2018. Jusque-là, notre action sur le sport pour tous avait été très limitée. Elle ne faisait pas partie du cadre politique intercommunale. On intervenait donc très peu. Concrètement, les missions étaient centrées plutôt sur l'aspect running autour d'un équipement bien précis (base de Brognard) mais pas plus que ça. L'ensemble des autres interventions concernait plutôt du partenariat de haut niveau avec des clubs qui évoluent en national ou plus et/ou de l'événementiel d'excellence. Notre nouveau schéma a permis justement d'intervenir sur cette partie là qui nous manquait. Nous avons défini une enveloppe dédiée qui reste encore à travailler et à médiatiser auprès des club, notamment les clubs des nouvelles petites communes qui sont rentrées en agglomération en janvier 2017 dans le cadre de la loi NOTRe. Il s'agit donc 43 nouvelles petites communes sur lesquelles on intervenait très peu dans l'ancien schéma (dans la mesure où il n'y avait pas de club de haut niveau et pas d'équipement de l'agglomération). C'est aussi pour nous l'occasion de les associer.

Quels conseils donneriez-vous aux collectivités qui souhaitent développer le sport pour tous ?

Que choisir c'est renoncer. Autrement dit, il faut déjà des moyens ! Car même avec de la volonté, même avec de l'envie, si on n'a pas des moyens en face c'est compliqué aujourd'hui de soutenir des actions pour le sport pour tous. Donc il faut des moyens et en face il faut pouvoir accompagner les personnes qui ont envie, ne serait-ce que pour les lancer, les accompagner puis pour soutenir d'autres actions. Savoir écouter, accompagner et en tirer les enseignements et c'est bien.

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

UN ÉVÉNEMENT PLACÉ SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DES SPORTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

4e EDITION

SPORTCOLL
Le Forum

4-5-6 FÉV. 2020
SUD DE FRANCE ARENA MONTPELLIER

LE RENDEZ-VOUS NATIONAL DES ACTEURS DES POLITIQUES SPORTIVES TERRITORIALES

3 JOURS D'ÉCHANGES & DE RENCONTRES

- Salon exposants
- Plénière d'ouverture en présence des grands décideurs politiques
- Conférences & ateliers thématiques
- Formations
- Afterworks
- Tournoi de tennis
  Open Sud de France ATP250

1 500 M2 DE STANDS

PLUS DE 12H D'ATELIERS THÉMATIQUES

3 JOURS DE CONFÉRENCES ET DE DÉBATS

+ DE 45 EXPERTS

+ DE 1 500 VISITEURS ATTENDUS

29 MATCHS DE TENNIS PROPOSÉS

www.sportcoll.com - Renseignements au 04 72 27 29 31